



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## météorologie

Question écrite n° 98930

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la gestion des épisodes neigeux dans notre pays. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de la gestion et des impacts économiques des épisodes neigeux qui ont eu lieu en décembre 2010 dans notre pays, d'une part, et de lui indiquer ses intentions en la matière afin de mieux anticiper les conséquences de ces aléas climatiques à l'avenir.

### Texte de la réponse

Les épisodes neigeux du mois de décembre, exceptionnels par leur intensité et par leur durée, ont entraîné d'importantes difficultés dans les transports tant dans la gestion de la crise qu'en termes d'information et de prise en charge des voyageurs. Conjointement avec le secrétaire d'État chargé des transports, la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement a demandé un rapport, qui a été publié, de retour d'expérience de cette crise au Conseil général de l'environnement et du développement durable. Ce dernier a présenté ses analyses et ses recommandations lors des deux tables rondes avec les professionnels et les représentants des usagers des transports terrestres puis des transports aériens, les 10 et 13 janvier 2011. Il a pu être constaté que les mesures décidées lors des précédentes crises neigeuses ont permis de limiter la désorganisation des transports. Pour autant, plusieurs points méritent d'être renforcés et de nouvelles mesures d'être prises. L'ensemble devrait s'articuler autour de trois axes : la gouvernance, les équipements et l'assistance et l'information aux usagers. Concernant la gouvernance de la crise, afin d'améliorer la coordination entre les nombreux acteurs mobilisés en cas de crise météorologique, le secrétaire d'État chargé des transports et le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriale et de l'immigration ont entamé conjointement une réflexion sur l'anticipation de ces crises et de leurs conséquences. Des pistes ont pu être déjà identifiées, notamment les conditions de mise en place d'itinéraires de déneigements prioritaires et les conditions de mise en oeuvre d'interdictions de circulation. En matière aérienne, une meilleure coordination européenne sera proposée en lien avec Eurocontrol. Un travail d'approfondissement va être mené avec les fédérations de transporteurs routiers afin de mettre au point des mesures spécifiques, en fonction du réseau, de l'équipement des poids lourds et des marchandises transportées. De même, les deux ministres étudient les moyens de renforcer les échanges entre Météo-France et les postes de commandement (PC) zonaux de circulation pour faciliter la prise de décision en fonction de l'évolution des conditions météorologiques. Dans ce même ordre d'idée, il a été demandé à Météo-France d'être représentée dans les PC zonaux de circulation pour faciliter la prise de décision en fonction de l'évolution des conditions météorologiques. En ce qui concerne le niveau d'équipement des gestionnaires, il convient d'ajuster les moyens actuels tout en évitant le suréquipement. À ce titre, pour le réseau routier national, les stocks de sel vont être dimensionnés pour pouvoir faire face à huit jours consécutifs de neige. Il en est de même pour les stocks de dégivrants aéronautiques dont devront disposer les aéroports. Enfin, concernant l'information des usagers, afin de renforcer la prise de conscience du danger que peuvent représenter de tels événements climatiques pour les automobilistes, un système d'alerte avancé multicanaux (télévision, radio, Internet) va être étudié pour les inciter à ne pas prendre

le volant ou à éviter les itinéraires où les intempéries qui rendraient délicate ou impossible la circulation.

## Données clés

**Auteur** : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription** : Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 98930

**Rubrique** : État

**Ministère interrogé** : Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire** : Écologie, développement durable, transports et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 1er février 2011, page 829

**Réponse publiée le** : 22 mars 2011, page 2779